



Réforme territoriale

Fusion des académies Amiens et Lille

C'est NON !

D'après l'étude de l'INSEE, « la France et les territoires », publiée en avril 2015, le **Nord Pas-de-Calais Picardie** sera la 3ème région de France pour la population avec le **taux de chômage le plus élevé** de Métropole (12,5 %). La nouvelle région sera aussi la plus touchée par la pauvreté : les **revenus médians sont inférieurs de 10%** à la moyenne nationale, **18,4% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté** (en Corse, 19,2%, 11,5% en Bretagne). Le nombre de foyers imposables est également un des plus faibles (derrière la Corse et le Languedoc-Roussillon). Le **PIB** (richesse produite) de la région Nord Pas-de-Calais Picardie rapporté au nombre d'habitants sera **le plus faible de France : 25 380 € par habitant** contre 52 298 euros par habitant en Île-de-France. C'est en Nord Pas de Calais et en Picardie que **l'Espérance de vie à la naissance est la plus faible**.

	Amiens	Lille
Nombre d'emplois	29 440	64 654
Emplois au Rectorat	435	851
Nombre d'élèves	205 000	460 000
Nombre d'écoles publiques	1996	2988
Nombre de collèges	173	326
Nombre de Lycées	86	160
Nombre de réseaux d'éducation prioritaire	43 dont 13 REP+	119 dont 40 REP+
Nombre d'universités	1	6

Les académies d'Amiens et de Lille représentent 9,8% des élèves (tous niveaux confondus), soit environ 1,45 million d'écoliers, lycéens, collégiens et étudiants.

Les besoins de la population en termes de formation initiale et continue sont énormes pour permettre à tous les jeunes et à tous les adultes au chômage d'accéder à un emploi stable. **Cette formation doit être à proximité du lieu de vie.**

Les transports en commun ne permettent pas des communications rapides entre les 5 départements de la future région. Ainsi 11% des bacheliers de l'académie d'Amiens poursuivent des études dans l'académie de Lille et seulement 1% des bacheliers de l'académie de Lille poursuivent des études dans l'académie d'Amiens.

La CGT Educ'Action refuse que cette fusion de régions qui n'est qu'un leurre politique pour adapter la France à l'Europe des régions voulue par le traité de Maastricht ait pour conséquences une insuffisance de moyens, une absence de volonté de résoudre les problèmes de formation autrement que par l'apprentissage, une libéralisation totale en abandonnant les diplômes nationaux et une précarisation accrue des personnels en accentuant leur mobilité alors que la politique des transports publics se traduit par des suppressions de lignes ferroviaires.

La CGT Educ'action revendique :

- Le maintien de la formation initiale professionnelle sous statut scolaire au sein de l'Éducation nationale ; (La CGT Educ'action combat l'attribution aux Régions de l'élaboration de la carte de formation.)
- L'arrêt de la fusion des écoles et de la fusion des établissements ;
- Le maintien en éducation prioritaire des collèges qui y sont actuellement et l'intégration de lycées dans l'éducation prioritaire pour répondre aux difficultés des élèves ;
- L'arrêt de la poursuite de la mise en place des structures technocratiques que sont les communautés d'universités et d'établissements COMUE ;
- Le maintien du service et de l'emploi public, en particulier dans les territoires ruraux et les quartiers populaires qui risquent d'être les grands sacrifiés de cette réforme ;
- Le respect des droits des personnels et de leurs instances représentatives ;
- Le refus de toute mobilité forcée ou « suggérée » pour le personnel ;
- Le maintien des structures académiques et des DSDEN pour assurer un service de proximité aux usagers et aux personnels ;
- Des zones de remplacement de taille limitée pour les enseignants.
- L'assurance de moyens financiers conséquents assurés pour la réalisation d'une telle politique.